



Maison de quartier Nobel (Kourou) réhabilitée sous forme de chantier d'insertion (ADSSUK)



L'INFO DE L'IAE

Septembre 2013, Numéro 7

SOMMAIRE	
*	
Les nouveaux adhérents du PLIE.....	P 1
Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification(GEIQ).....	P 2
Zoom sur	
La rentrée 2013/2014 du DG2C.....	P 3
La SIMKO partenaire de l'IAE.....	P 3
Lumière sur la Commune du Mois	
Macouria	P 4
La Programmation 2014.....	P 4

Les nouveaux adhérents du PLIE

Le 04 Juillet 2013, le Président de la Communauté de communes des Savanes, M. Jean-Claude MADELEINE et le Président du PLIE Guyane ont ratifié la convention d'adhésion au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de Guyane.



Cette convention permet à la communauté de communes de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour la mise en œuvre de leur projet d'insertion par l'activité économique.

Le PLIE Guyane aura pour mission de développer les actions d'insertion par l'activité économique sur les territoires de Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint Elie, mais également de participer à l'amélioration de l'employabilité du public. Pour faciliter son action dans l'intercommunalité, la Mairie de Kourou, membre de la CCDS, a mis à disposition du PLIE Guyane un bureau au sein du Pôle Culturel. Une permanence y est assurée le Mercredi, le jeudi et le vendredi.

Info pratique

*
Le PLIE Guyane se met à l'heure du numérique et vous donne rendez-vous sur son blog : plieguyane.overblog.com

*
Correspondance avec le PLIE Guyane :
PLIE Guyane - BP580 – 97300 CAYENNE.

*
Permanence du PLIE dans les savanes :
Pôle Culturel de Kourou
Mercredi de 8h à 13h30
Judi de 8h à 13h30 et 15h à 18h
Vendredi de 8h à 14h

Le 17 juin 2013, La Caisse Général de Sécurité Sociale de Guyane a signé avec le PLIE une convention pour un accompagnement à l'application de la clause d'insertion dans ses marchés. Ainsi la CGSS se positionne en acteur de la lutte contre le chômage et la précarité et offre aux entreprises attributaires la possibilité de faire appel au PLIE pour une assistance à la mise en œuvre de la clause d'insertion.



Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

Les GEIQ sont des entreprises qui embauchent directement les publics ciblés (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA) puis les mettent à disposition des entreprises adhérentes en organisant une alternance entre apprentissages théoriques et situations de travail concrètes. C'est la raison pour laquelle les GEIQ utilisent très majoritairement le contrat de professionnalisation comme support de leurs parcours.

La spécificité des GEIQ réside dans les missions des permanents. Ceux-ci, en accompagnant les salariés, en mobilisant les organismes de formation mais également en optimisant la GRH des entreprises adhérentes, parviennent à mettre en œuvre des parcours d'insertion et de qualification débouchant vers l'emploi.

Les salariés du groupement bénéficient d'un accompagnement social qui leur permet de surmonter leurs difficultés initiales : méconnaissance du monde de l'entreprise et de ses contraintes, problèmes de logement, de surendettement, difficulté à suivre une formation dans des centres assimilés à l'école où ils ont connu des échecs. Ce travail de médiation, couplé à un accompagnement professionnel individualisé (suivi régulier de l'acquisition des compétences, renforcement du lien avec le tuteur en entreprise), permet aux salariés de tirer un maximum de profit des enseignements dispensés dans les centres de formation.

Les GEIQ mettent à disposition du personnel dans 20 secteurs d'activité, les secteurs principaux sont :

- ▶ Le Bâtiment
- ▶ La Propreté
- ▶ La Logistique
- ▶ Les Transports
- ▶ L'Agroalimentaire
- ▶ L'Industrie
- ▶ L'Agriculture

Le Bâtiment et les Travaux Publics est le seul secteur disposant en Guyane d'un GEIQ. Celui-ci est présidé par M. Olivier MONTEZ et dirigé par Madame Nathalie POTELE. Bien que situé à Cayenne leur champ d'action englobe l'ensemble du territoire.

GEIQ BTP GUYANE

Tél. : 0594 38 09 48

Fax. : 0594 25 81 54

Email : geiqbtp973@gmail.com



Source : www.geiq.net

La rentrée 2013/2014

Le Dispositif Guyane Deuxième Chance (DG2C) fait sa rentrée 2013/2014. Les prescripteurs se sont mobilisés pour positionner leur public auprès du coordonnateur M. Paul MONTGENIE.

Outre la remise à niveau les étudiants auront la possibilité de passer le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires.

Liste des admis au DAEU session 2012/2013

AMAZAN Ralph
CASIMIR Jessica
DERIVAL Ange
GALMO Abigail
TAVARES DOS SANTOS Ivan

TOUSSAINT Wislande
MARIE CLAIRE Lyndsey
SADIGHI Victor
LAMAZON Nicolette
N'TANDO Tania



La SIMKO partenaire de l'insertion par l'activité économique



L'un des plus importants bailleurs de la place a fait le choix depuis 2011 d'intégrer dans ses marchés de travaux une clause d'insertion imposant aux entreprises attributaires de réserver un nombre d'heure de travail déterminé à un public en difficulté réunissant au moins l'un des critères suivants:

1. Demandeur d'emploi de longue durée
2. Bénéficiaires des minima sociaux
3. Jeunes issus de la mission locale sous contrat civis et sorti du système scolaire depuis au moins 12 mois
4. Jeunes en grande difficulté suivi par un travailleur social
5. Travailleur handicapé

A ce jour 19 marchés ont intégré une clause d'insertion et 7 emplois ont été créés et 8 en cours de recrutement.



LUMIERE SUR LA COMMUNE DU MOIS



Macouria

La Commune de Macouria est adhérente du PLIE depuis 2010. Elle a développé son activité en faveur de l'insertion par l'activité économique. Elle propose, par le biais d'un chantier d'insertion, un accompagnement social et professionnel adapté, une formation de remise à niveau, une formation professionnelle et un emploi salarié en CUI CAE.

Elle a développé un chantier d'insertion d'Assistante Maternelle et a démarré le 22 juillet 2013 un chantier d'insertion d'Animateur sportif, avec le recrutement de 10 résidents issus des principaux prescripteurs du territoire : Mission locale régionale de Guyane, le Pôle Emploi et la DICS (ex-ADI). Ces salariés bénéficient d'un contrat de travail de 26 heures avec pour objet l'animation sportive dans les différents quartiers de la commune.



La Programmation 2014

Dans le cadre de la programmation 2014, le PLIE Guyane lance un appel à projets Atelier Chantier d'Insertion.

L'appel à projet est ouvert du 2 Septembre 2013 au 16 novembre 2013. Des axes prioritaires y sont définis, pour autant, cela n'exclut pas la présentation de projet dont la thématique ne figure pas dans la liste.

Pour avoir accès aux informations, rendez-vous sur le blog su PLIE : <http://plieguyane.overblog.com/>

N'hésitez pas à contacter les chargés de mission du PLIE Guyane pour toute information complémentaire.

Directeur de publication : Hubert CONTOUT
Rédaction et réalisation : Malika TAUBIRA
Contact : taubira.plieguyane@orange.fr
05 94 28 93 40 – 0694 20 29 47